

## PAROISSE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE EN DOUAISIS



Église Sainte Thérèse Douai



Salle Camille Blas Cuincy

## Habitants du Douaisis

**Nous avons besoin de vous !**

## Souscription paroissiale

### *Des travaux indispensables :*

L'église **Sainte Thérèse**, construite après 1905 est à la charge exclusive de la paroisse. Fondée pour répondre à une demande spirituelle des nouveaux quartiers environnants, les trois faubourgs, elle demande de nombreux travaux de restauration. La mise en sécurité et l'accessibilité ont constitué la première phase de travaux.



### *De quoi s'agit-il ?*

Avec le temps, les matériaux utilisés pour la construction de l'église Sainte Thérèse ont montré leurs limites, en particulier pour tous les châssis des ouvertures de ce bâtiment.

De même **la salle Camille Blas** à Cuincy doit adapter ses locaux au fait qu'elle reçoit du public pour des activités variées et fréquentes (chorale, catéchisme, préparation au baptême et autres réunions).



Les 12 châssis en ogive sont en fer et ont donc subi une corrosion importante par la rouille qui interdit non seulement leur remise en état mais aussi le changement des vitres colorées.



Les travaux pour la salle Camille Blas sont aussi porteurs d'économie d'énergie notable.

### *Pour quel coût ?*

Le montant global des travaux s'élève à 128600€

- menuiserie : 100600€
- toiture : 18000€
- accessibilité ; 10000€

L'église ayant été construite après 1905 le coût des travaux est à la charge du diocèse et de la paroisse.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite soutenir ce projet  
en faisant un don de.....€

Chèque       Espèces

et je bénéficie d'une réduction d'impôts.\*

Fait à .....

Le ..... /...../.....

Joindre votre chèque à l'ordre de :

**Association diocésaine de CAMBRAI**  
en précisant au dos du chèque :

Souscription  
Travaux Paroisse Saint-François d'Assise  
en Douaisis

\*Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du montant imposable.

\*Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à la hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaire HT.

\*Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, édité au nom de l'émetteur du chèque, qui pourra être joint à la déclaration des revenus.

## ***NOUS COMPTONS SUR VOUS !***

Monsieur     Madame     Mademoiselle

Nom ou société :.....  
.....

Prénom :.....  
.....

Adresse :.....  
.....  
.....

Code postal :.....

Ville :.....

Téléphone.....

Mail :.....  
.....

C'est grâce à votre  
générosité que  
l'église Sainte Thérèse  
et la salle Camille Blas  
retrouveront  
une nouvelle  
jeunesse.

# Merci !

Paroisse Saint François d'Assise  
101, rue de Cuincy 59500 DOUAI  
03 27 88 90 66



paroisse.francoisdassise.douai@gmail.com

Merci de découper et joindre ce bulletin  
à votre règlement sous enveloppe à déposer  
à la maison paroissiale, 101 rue de Cuincy DOUAI  
ou à envoyer à l'archevêché,  
30 rue de Noyon CS 801 cedex 59403 CAMBRAI